

VIETNAM—LE CESSEZ-LE-FEU—LES FRAIS DU
CONTINGENT CANADIEN AUTRES QUE SOLDES ET
ALLOCATIONS

Le très hon. J. G. Diefenbaker (Prince-Albert): Monsieur l'Orateur, une question se pose du fait de la présence de notre contingent de surveillance à Chypre depuis déjà plusieurs années. Le Canada est le seul pays qui paie toutes les dépenses de son contingent, soit au total quelque trois millions de dollars par année. Les dépenses supplémentaires, c'est-à-dire les dépenses en sus de la solde et des allocations, seront-elles payées par le Canada ou par les Nations Unies?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Je voudrais être aussi sûr que le très honorable représentant du rôle que pourront y jouer les Nations Unies. Je crois, à l'instar du porte-parole du Nouveau parti démocratique, que ce serait une excellente chose si les Nations Unies pouvaient s'engager de ce côté. Mais la situation à l'heure actuelle, d'après le protocole, c'est que chaque pays participant au contingent de surveillance devra payer la solde et les allocations des forces qu'il fournit à cette fin. Autrement dit, chaque pays apporte ainsi sa contribution à la paix. Jusqu'à un certain point, on remet en question le paiement de ce que l'on pourrait appeler les dépenses d'exploitation de la commission. A l'origine, lorsqu'on nous a exposé la situation, on avait laissé entendre que nous devrions être disposés à payer, en plus des soldes et des indemnités, 10 p. 100 du budget de la commission. J'avais été très offusqué et j'avais dit que nous ne prêchions pas pour notre saint, et que nous ne voulions pas payer pour participer à ces travaux et il semble donc que...

M. l'Orateur: A l'ordre.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je suis certain que la Chambre voudrait connaître la suite et qu'on accorderait au ministre l'occasion de terminer parce qu'il est toujours concis.

M. l'Orateur: Manifestement, le ministre n'en est pas encore à la partie concise de sa déclaration.

Le très hon. M. Diefenbaker: J'ai une question supplémentaire pour le ministre, monsieur l'Orateur. Voudrait-il maintenant nous donner sa réponse?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je crois que le très hon. député de Prince-Albert veut poser une question supplémentaire au ministre qui, pourra ainsi terminer sa déclaration.

• (1500)

Le très hon. M. Diefenbaker: Monsieur l'Orateur, je ne pense pas pouvoir aller jusqu'à m'allier au NPD comme le député vient encore de le faire.

L'hon. M. MacEachen: Dommage que vous n'avez pas été ici jeudi dernier. Vous avez manqué quelque chose.

Le très hon. M. Diefenbaker: Je pose au ministre la question suivante: peut-il nous assurer que le Canada ne se trouvera pas à nouveau dans la même position qu'actuellement à Chypre, et dans laquelle il se trouve depuis

Questions orales

plusieurs années, situation qui nous coûte des millions de dollars par an pour financer un contingent qui aurait dû l'être par les Nations Unies? Est-il entré en rapport avec les Nations Unies afin de déterminer si elles prêteront leur concours et de s'assurer que les dépenses ne seront pas réparties entre les différents pays qui versent actuellement leur contribution?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, ni le Vietnam du Nord ni le Vietnam du Sud ne sont membres des Nations Unies. Ils n'ont pas participé à ces discussions. Nous espérons que le secrétaire général des Nations Unies sera invité à la Conférence internationale de la paix; de cette façon il serait possible d'obtenir la participation des Nations Unies. Puis-je terminer la dernière phrase de ma déclaration antérieure, monsieur l'Orateur, à savoir que dans le protocole qui a été reçu il est proposé que chacun des membres de la commission de surveillance, en plus de verser le traitement et les allocations de leurs propres effectifs, devrait fournir 2 p. 100 du budget de la commission.

Le très hon. M. Diefenbaker: A combien a été évalué cette contribution?

L'hon. M. Sharp: Les montants requis sont très faibles, et je pense qu'il ne s'agit que de quelques milliers de dollars.

M. l'Orateur: A l'ordre, s'il vous plaît. Un certain nombre de députés se lèvent pour poser des questions supplémentaires. Ils pourraient peut-être en poser deux ou trois puis passer au sujet suivant. L'honorable député d'Esquimalt-Saanich veut poser une autre question supplémentaire.

VIETNAM—LES MESURES ENVISAGÉES POUR LA
LIBÉRATION DE LLOYD OPPEL

M. Donald W. Munro (Esquimalt-Saanich): Monsieur l'Orateur, après la réponse donnée par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, la Chambre doit-elle conclure qu'actuellement nous n'avons aucune assurance de la libération de Lloyd Oppel?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je devrai m'informer. Je pourrai peut-être ensuite être plus rassurant.

VIETNAM—LE CESSEZ-LE-FEU—LA PARTICIPATION À LA
CONFÉRENCE INTERNATIONALE PROJÉTÉE

M. T. C. Douglas (Nanaimo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Puisqu'il a pris connaissance des accords de cessez-le-feu et des protocoles, je voudrais lui demander, si l'on envisage l'organisation d'une conférence internationale après la signature de l'accord samedi prochain, quelles nations seront représentées à cette conférence, et d'après les protocoles envisage-t-on qu'elle permettrait d'établir le mécanisme nécessaire auquel les observateurs pourront occasionnellement faire rapport de violations du cessez-le-feu et qui pourrait prendre des mesures à cet égard?